

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHARTRES
TRÉSORERIE HOSPITALIERE DEPARTEMENTALE
52 RUE DES COMTESSES
28000 CHARTRES
TÉLÉPHONE : 02 37 91 25 40

CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Je soussignée, Janine CALAME, comptable de la Trésorerie Hospitalière Départementale déclare :

1. Constituer Mandataires Généraux

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
Mme COLEMAN Sabine	Inspectrice	
M. GUEGUINIAT Cédric	Inspecteur	
M. PELLETER Nicolas	Inspecteur	

À ce titre, je leur donne pouvoir et délégation de signature pour :

- gérer et administrer, en mon nom, la Trésorerie Hospitalière Départementale
- opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services de la Trésorerie sans exception,
- recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services de la Trésorerie,
- exercer toutes poursuites, acquitter tous mandats, et exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements
- donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, signer récépissés, quittances et décharges, fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, de me représenter auprès des agents de La Poste pour toute opération,
- effectuer les déclarations de créances et de le représenter, le cas échéant, auprès des tribunaux.

En conséquence, je leur donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une matière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie Hospitalière Départementale.

J'entends ainsi transmettre à Mme COLEMAN Sabine, M. GUEGUINIAT Cédric, et M. PELLETER Nicolas tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous leur responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui leur sont confiés.

Je prends l'engagement de ratifier tout ce que les mandataires auront pu faire en application de la présente procuration.

2. Constituer Mandataires Particuliers et/ou Spéciaux

2.1 Délégation spéciale

En l'absence des cadres A de la Trésorerie Hospitalière Départementale, je donne pouvoir et délégation générale pour signer tous documents relatifs à la réception des plis postaux et à la gestion du service dans lequel ils sont affectés à :

Noms – Prénoms	Fonction	Service
Mme CHAMOIS Lætitia	Contrôleuse	Comptabilité
M. DUBE Damien	Contrôleur principal	Dépense
M. GERVAIS Guy	Contrôleur	Dépense
M. LE GUERNIC Michel	Contrôleur	Hébergés
Mme MARCHAND Marie-Laure	Contrôleuse	Hébergés
Mme DREUX Sylvie	Contrôleuse	Recettes
Mme TOUTIN Jocelyne	Contrôleuse principale	Recettes
Mme LAYE Edwige	Contrôleuse principale	Recouvrement
Mme PRINCE Françoise	Contrôleuse principale	Recouvrement

2.2 Délégations particulières

➤ Service Comptabilité :

Je donne pouvoir de signer les documents relatifs au Service Comptabilité, à savoir :

Les lettres-chèques, les pièces comptables jointes aux bordereaux P 213D, et les virements de gros montants (VGM), à.

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
Mme CHAMOIS Lætitia	Contrôleuse	
Mme RADJENDRA SINGH Lalitha	Agent des Finances Publiques	Exclusion des VGM
M. GRALL Gilbert	Agent des Finances Publiques	Exclusion des VGM

➤ Service Dépense :

Je donne pouvoir de signer les documents relatifs au service Dépense à savoir:

Les ordres de paiement (retenues sur le salaire ,TVA), les accusés de réception sur les ATD et OTD, retenues sur salaire ou autres documents de ce type à :

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
M. DUBE Damien	Contrôleur principal	Limité à 5 000 € pour les OP
M. GERVAIS Guy	Contrôleur	Limité à 5 000 € pour les OP
Mme POULIN Virginie	Contrôleuse	Limité à 5 000 € pour les OP
M. VIVARES Paul	Contrôleur	Limité à 5 000 € pour les OP
Mme SAVARY Sandrine	Agent	Limité à 5 000 € pour les OP

➤ Service Hébergés :

Je donne pouvoir de signer les documents relatifs au Service Hébergés : bordereaux de situation, demandes de renseignements, les courriers simples tels que lettres aux notaires, successions..., et les retours de chèques. Les délais de paiement et les actes de poursuites sont soumis aux limites fixées ci-dessous :

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
Mme MARCHARD Marie Laure	Contrôleuse principale	Limité à 10 000, 00 €
Mme BEAURAIN Sylvie	Contrôleuse	Limité à 10 000, 00 €
Mme BERNARD Sylvie	Contrôleuse	Limité à 10 000, 00 €
M. LE GUERNIC Michel	Contrôleur	Limité à 10 000, 00 €

➤ Service Recettes :

Je donne pouvoir et délégation particulière pour signer tous documents relatifs aux Recettes de l'établissement y compris les bordereaux de situation et les régularisations de chèque, et les excédents de versement dans les limites définies ci-après à :

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
M. DUBE Damien	Contrôleur principal	EV limité à 1 000 €
Mme DREUX Sylvie	Contrôleuse	EV limité à 1 000 €
Mme MARTIN Isabelle	Contrôleuse	EV limité à 1 000 €
Mme TOUTIN Jocelyne	Contrôleuse	EV limité à 1 000 €
Mme CONTESSENNE Julie	Agent des Finances Publiques	EV limité à 1 000 €

➤ Service Recouvrement :

Je donne pouvoir de signer les courriers en recommandé avec accusé de réception et les documents relatifs au Service Recouvrement, tels que : courriers simples, demandes de renseignements et bordereaux de situation. L'octroi des délais de paiement et les actes de poursuite sont soumis aux limites fixées ci-dessous :

Noms – Prénoms	Fonction	Observations
Mme PRINCE Françoise	Contrôleuse principale	Limité à 10 000, 00 €
Mme LAYE Edwige	Contrôleuse principale	Limité à 10 000, 00 €
Mme DELFAUX Gatiene	Contrôleuse principale	Limité à 10 000, 00 €
Mme AFIF Yasmina	Agent des Finances Publiques	Limité à 1 000, 00 €
Mme AUBERT Manon	Agent des Finances Publiques	Limité à 1 000, 00 €
M. AYRIGNAC Pascal	Agent des Finances Publiques	Limité à 1 000, 00 €

Fait à Chartres le 27 avril 2018

Le comptable public

Mme Janine Calame



